

DÉLIBÉRATION

29 novembre 2016

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT du mardi 29 novembre 2016

Le mardi 29 novembre deux mille seize à 18 heures 30, les membres du Conseil du 6^e arrondissement de Paris se sont réunis dans la Salle du Conseil de la Mairie du 6^e arrondissement, sur la convocation en date du mercredi 23 novembre deux mille seize qui leur a été adressée par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e arrondissement, et affichée à la porte de la Mairie ce même jour, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-10 et L.2121-12.

1-Réf. : 062016040

Désignation du Secrétaire de séance.

2-Réf. : 062016041

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 25 octobre 2016.

3-Réf. : DAC-2016-307-2

Subvention (170 000 euros) et conventions avec l'établissement public Maison des Pratiques Artistiques Amateurs.

4-Réf. : DAC-2016-733

Subvention (10 000 euros) et avenant avec l'établissement public Maison des Pratiques Artistiques Amateurs dans le cadre du Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion (6^e).

5-Réf. : DAE-2016-333

Campus des Cordeliers (6^e) - Subventions à l'Université Pierre et Marie Curie et à l'Université Paris Descartes et conventions :

- DAE-2016-333-1 : Campus des Cordeliers (6^e) - Subventions à l'Université Pierre et Marie Curie et convention (85 000 euros) ;
- DAE-2016-333-2 : Campus des Cordeliers (6^e) - Subventions à l'Université Pierre et Marie Curie et convention (550 000 euros) ;
- DAE-2016-333-3 : Campus des Cordeliers (6^e) - Subventions à l'Université Paris Descartes et convention (150 000 euros).

6-Réf. : DLH-2016-1

Location de l'immeuble 76/76 bis rue de Rennes (6^e) à la RIVP - avenant au bail emphytéotique.

7-Réf. : DLH-2016-299

Location de l'immeuble 46, rue Notre-Dame des Champs / 1 rue Sainte Beuve (6^e) à la RIVP - Bail emphytéotique.

8-Réf. : DLH-2016-372

Location de l'immeuble 12, rue Jean Bart (6^e) à la RIVP - Bail emphytéotique.

114 bis



DÉLIBÉRATION

29 novembre 2016

9-Réf. : DLH-2016-397

Réalisation 12, rue Jean Bart (6^e) d'un programme de construction neuve de 8 logements sociaux (4 PLA-I et 4 PLUS) par la RIVP.

10-Réf. : DLH-2016-427

Adoption du Programme Local de l'Habitat modifié.

11-Réf. : DEVE-2016-164

Travaux de renforcement des ouvrages de ventilation de la ligne 12 du Métropolitain station Notre Dame des Champs (6^e) - Convention d'occupation temporaire du domaine public par la RATP.

12-Réf. : DFPE-2016-252

Rénovation de la crèche collective de 72 places située 21, rue Garancière (6^e) - Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage Ville/Etat (Sénat).

13-Réf. : DFPE-2016-259

Signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec des associations gestionnaires d'établissements de la petite enfance à Paris.

14-Réf. : DPE-2016-62

Mise à disposition de crédits d'investissement pour permettre aux Maires d'arrondissement d'acquérir du matériel de propreté de proximité.

15-Réf. : DAE-2016-242

Collecte des déchets sur certains marchés couverts (489 146 euros HT) Contrat de transaction avec la Sarl Groupe Bensidou.

16-Réf. : 062016042

Convention entre la Mairie du 6^e et l'association DIVERTIMENTO 6^e, relative à l'occupation permanente des salles du Conservatoire municipal du 6^e arrondissement.

17-Réf. : 062016044

Convention entre la Mairie du 6^e arrondissement et l'association PLANETE AMAZONE relative à l'occupation permanente d'un local au sein de la mairie.

18-Réf. : Q062016043

Question orale présentée par Madame Juliette Raoul-Duval relative à la lutte contre les violences faites aux femmes.

19- Information sur la programmation des Investissements d'Intérêt Local (IIL) 2017.

20. Affaires diverses.

DÉLIBÉRATION

29 novembre 2016

Membres présents :

- Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e
- Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier adjoint au Maire
- Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Adjointe au Maire
- Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire
- Madame Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Adjointe au Maire
- Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire
- Monsieur Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e
- Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement
- Madame Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Conseillère d'arrondissement
- Monsieur Andrea BEGO GHINA, Conseiller d'Arrondissement
- Madame Juliette RAOUL-DUVAL, Conseillère d'Arrondissement

Membres excusés ayant donné pouvoir :

- Madame Marielle de SARNEZ, Conseillère de Paris et du 6^e, donne pouvoir à Madame Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Adjointe au Maire
- Monsieur Bertrand PAVLIK, Conseiller d'Arrondissement, donne pouvoir à Madame Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Conseillère d'arrondissement

Secrétaire de séance :

Monsieur Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e, assure les fonctions de secrétaire de séance, et Monsieur Philippe QUEULIN, Directeur Général des Services de la Mairie du 6^e, assure les fonctions de secrétaire auxiliaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Observations :

1) Point n°3 - DAC 2016-307-2

Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e, ne participe pas au vote en raison de sa qualité de membre du Conseil d'Administration de la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs.

Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e, Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire, Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire, Andrea BEGO-GHINA, Conseiller d'Arrondissement, votent contre au motif que la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs, qui se développe de façon incohérente et dispendieuse, occupe aujourd'hui trop de lieux différents et propose une série d'activités qui correspondent de moins en moins à sa mission originelle.



115 bis

DÉLIBÉRATION

29 novembre 2016

Chantal LAMBERT-BURENS, Ajointe au Maire, Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Adjointe au Maire, Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire, Marielle de SARNEZ, Conseillère de Paris et du 6^e, Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'Arrondissement, Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Conseillère d'Arrondissement, Bertrand PAVLIK, Conseiller d'Arrondissement, s'abstiennent.

Juliette RAOUL-DUVAL, Conseillère d'Arrondissement vote pour.

La délibération est donc rejetée à la majorité.

2) Point n°6 - DLH 2016-1 ; Point n°7 DLH 2016-299 ; Point n°8 DLH 2016-372 ; Point n° 9 DLH 2016-397

Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e, ne participe pas au vote en raison de sa qualité de membre du Conseil d'Administration de la RIVP.

3) Point n°10 - DLH 2016-427

Les élus de la majorité municipale s'abstiennent au motif que cette mesure risque d'inciter de nombreux locataires à rester dans leur logement, ce qui ne permettra pas d'améliorer le taux de rotation déjà relativement faible à Paris.

Juliette RAOUL-DUVAL, Conseillère d'Arrondissement, vote pour.

La délibération est adoptée à la majorité.

4) Point n°15 - DAE 2016-242

Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e, préconise que la ville ne rembourse la société Groupe BENSIDOUN qu'une fois que cette dernière aura définitivement cessé ses activités au marché Saint-Germain et bien évacué l'ensemble des déchets.

5) Point n°16 - 062016042

Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire, indique qu'il lui semble utile que cette convention de mise à disposition de locaux soit complétée par un avenant qui permettra à l'association DIVERTIMENTO, dans la mesure de ses moyens financiers, de participer à l'entretien des instruments utilisés par les adultes.

DÉLIBÉRATION

29 novembre 2016 Ouverture de la séance :

A l'ouverture de la séance, Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement, constate la présence de la majorité des membres du Conseil, le quorum est donc atteint.

1-Réf. : 062016040

Désignation du Secrétaire de séance.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La désignation du secrétaire de séance est adoptée à l'unanimité.
Monsieur Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e, assure les fonctions de secrétaire de séance.
Monsieur Philippe QUEULIN, Directeur Général des Services de la Mairie du 6^e, est désigné secrétaire auxiliaire, à l'unanimité.

2-Réf. : 062016041

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'Arrondissement du mardi 25 octobre 2016.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

L'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'Arrondissement du mardi 25 octobre 2016 est adopté à l'unanimité.

3 -Réf. : DAC-2016-307-2

Subvention (170 000 euros) et conventions avec l'établissement public Maison des Pratiques Artistiques Amateurs.

VOTANTS : 12 POUR : 1 CONTRE : 4 ABSTENTION : 7 NPPV : 1

Le projet de délibération est rejeté à la majorité.

4 -Réf. : DAC-2016-733

Subvention (10 000 euros) et avenant avec l'établissement public Maison des Pratiques Artistiques Amateurs dans le cadre du Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion (6^e).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.



DÉLIBÉRATION

29 novembre 2016

5 - Réf. : DAE-2016-333Campus des Cordeliers (6^e) - Subventions à l'Université Pierre et Marie Curie et à l'Université Paris Descartes et conventions.DAE-2016-333-1 : Campus des Cordeliers (6^e) - Subventions à l'Université Pierre et Marie Curie et convention (85 000 euros) ;

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

DAE-2016-333-2 : Campus des Cordeliers (6^e) - Subventions à l'Université Pierre et Marie Curie et convention (550 000 euros) ;

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

DAE-2016-333-3 : Campus des Cordeliers (6^e) - Subventions à l'Université Paris Descartes et convention (150 000 euros).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

6 - Réf. : DLH-2016-1Location de l'immeuble 76/76 bis rue de Rennes (6^e) à la RIVP - avenant au bail emphytéotique.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 1

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

7- Réf. : DLH-2016-299Location de l'immeuble 46, rue Notre-Dame des Champs / 1 rue Sainte Beuve (6^e) à la RIVP - Bail emphytéotique.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 1

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

8- Réf. : DLH-2016-372Location de l'immeuble 12, rue Jean Bart (6^e) à la RIVP - Bail emphytéotique.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 1

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.



DÉLIBÉRATION

29 novembre 2016

9- Réf. : DLH-2016-397

Réalisation 12, rue Jean Bart (6^e) d'un programme de construction neuve de 8 logements sociaux (4 PLA-I et 4 PLUS) par la RIVP.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 1

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

10- Réf. : DLH-2016-427

Adoption du Programme Local de l'Habitat modifié.

VOTANTS : 13 POUR : 1 CONTRE : 0 ABSTENTION : 12 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à la majorité.

11- Réf. : DEVE-2016-164

Travaux de renforcement des ouvrages de ventilation de la ligne 12 du Métropolitain station Notre Dame des Champs (6^e) - Convention d'occupation temporaire du domaine public par la RATP.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

12- Réf. : DFPE-2016-252

Rénovation de la crèche collective de 72 places située 21, rue Garancière (6^e) - Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage Ville/Etat (Sénat).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

13- Réf. : DFPE-2016-259

Signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec des associations gestionnaires d'établissements de la petite enfance à Paris.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

14- Réf. : DPE-2016-62

Mise à disposition de crédits d'investissement pour permettre aux Maires d'arrondissement d'acquérir du matériel de propreté de proximité.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.



DÉLIBÉRATION

29 novembre 2016

15- Réf. : DAE-2016-242

Collecte des déchets sur certains marchés couverts (489 146 euros HT) Contrat de transaction avec la Sarl Groupe Bensidou.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

16- Réf. : 062016042

Convention entre la Mairie du 6^e et l'association DIVERTIMENTO 6^e, relative à l'occupation permanente des salles du Conservatoire municipal du 6^e arrondissement.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

17- Réf. : 062016044

Convention entre la Mairie du 6^e arrondissement et l'association PLANETE AMAZONE relative à l'occupation permanente d'un local au sein de la mairie.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

18- Réf. : Q062016043

Question orale présentée par Madame Juliette Raoul-Duval relative à la lutte contre les violences faites aux femmes.

19- Information sur la programmation des Investissements d'Intérêt Local (IIL) 2017.

20- Affaires diverses

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e, communique les informations suivantes :

- Budget Participatif des Écoles 2016.

- Agenda :

. Mercredi 7 décembre 2016 à 18h30 : réunion Plénière du CSPDA

. Mardi 17 janvier 2017 à 18h30 : Conseil d'arrondissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ